

INCENDIE DU CHU DE POINTE-A-PITRE

POINT DE SITUATION

Lundi 11 décembre 2017 - 17h00

Le CHU poursuit ses opérations de contrôle sur la Tour Sud et notamment de vérifications des réseaux de fluides (O2). Certaines zones bien identifiées de cette tour ont pu faire l'objet d'un nettoyage, par contre, les zones J et K impactées par l'incendie restent strictement interdite d'accès.

Afin de mieux informer et échanger avec le personnel sur les difficultés rencontrées, les perspectives, le Directeur Général du CHU organise une Assemblée Générale ce jeudi 14 décembre 2017, de 12h à 13h30 dans l'Amphithéâtre des Ecoles Paramédicales.

Le CHU évalue actuellement la possibilité de regrouper temporairement ses activités de Maternité sur le site de la Polyclinique. Le cadre juridique, organisationnel et financier de ce dispositif est en cours de finalisation et de concertation avec le personnel et les responsables de cet établissement privé. En parallèle, le programmiste missionné par l'EPRUS, travaille actuellement sur les scénarii de retour de la maternité sur le site du CHU dans les meilleurs délais.

Sur le site des Eaux-Clares, une tente a été installée au-devant du service des urgences afin d'agrandir la zone d'attente couchés. Cette installation devrait contribuer à limiter la pression actuelle sur ce service.

Le CHU de Pointe-à-Pitre/ les Abymes informe le personnel, les patients dialysés ainsi que les ambulanciers que l'activité de dialyse reprend sur le site à partir du 11 Décembre 2017 aux heures habituelles à savoir 6h et 12h30.

Prochain point de situation mardi 12 décembre 16h.